

Mots croisés : à la mode de chez nous

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

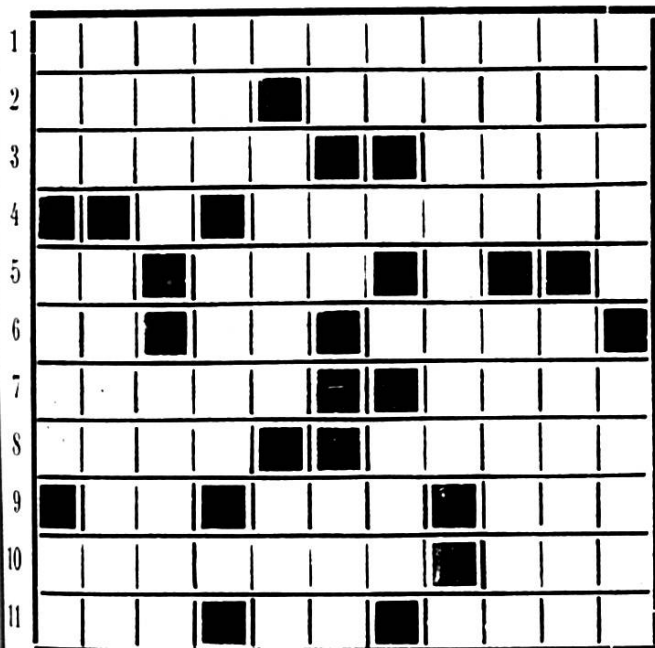
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mots croisés

à la mode de chez nous

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Les mots vaudois sont indiqués par (V.) à la fin des définitions correspondantes.

Horizontalement :

1. Racommodera. (V.)
2. Ne pas craindre d'aller de l'avant ; étourdi, esprit peu équilibré. (V.)
3. Ce que l'on fait, tant que dure le froid (au pluriel) ; assortir les couleurs.
4. Le premier béguin.
5. Initiales sacrées ; conserve tout sauf un secret.
6. Phonétiq. : finissons-en ; altesse royale ; dans le Pays de Vaud.
7. Spécialiste de la marche ; déchaînait les tempêtes.
8. Nomma ; un monsieur l'est bien entre les bras d'une bergère.
9. Le bout de la pirogue ; nous laisse froids en nous quittant ; ville d'eaux.
10. Nom d'un chien (au pluriel) ; vieux loup.
11. Lentilles ; note ; une espèce de poire.

Verticalement :

1. Fuite de gaz ; jeu où l'on peut brasser et couper ; pronom.
2. Le pied d'un vase ; un coup d'apache qui dépouille un chef.
3. Réjouissance ; faites pour dormir.
4. Colère ; sac à main.
5. Mesure contre le froid ; corps nu.
6. Très bien ; article algérien ; sire décapité.

7. Se met en pièces ; dames sans tête ni cœur.
8. Courroies longues et étroites.
9. Ancien peuple d'Italie (au singulier) ; gâteau en forme de couronne, offert par ses amies à la jeune épouse, pour lui apprendre que celui-ci est plus pratique et plus utile que la couronne de fleur d'oranger. (V.)
10. Manifester sa mauvaise humeur ; amincis par l'usage.
11. Assainis ; les lettres d'issue.

Résultats du concours de janvier

Jamais les concurrents ne furent aussi nombreux que cette fois-ci. Mais voilà ! Le « Mot en croix » comportait quelques difficultés et notamment un « petit piège » dans lequel sont tombés plus d'un d'entre eux...

Il s'agit du troisième mot du 11 horizontal : « Préposition ». Il y a *en*, certes, mais il y a aussi *ès* (Dr *ès* lettres, et même, comme nous le signale M. J. Delaporte — qui par ailleurs a eu des démêlés avec « Nuit à la belle étoile » — Aubonne : *ès* Bons).

Or *ès* est la préposition de la grille originale.

De même, il y eut beaucoup d'hésitants pour la définition « fait pour le collet monté ». Le mot « gilet » a eu de nombreux adeptes, alors que c'est « gibet » la solution juste...

Merci à tous ceux qui remercient l'auteur — M. Elophe — de ses définitions-perles.

En définitive : seuls quatre concurrents nous ont adressé une « grille correctement remplie en tous points ». Ce sont :

1. Mme C. Borboën, av. Vinet 20, Lausanne.
2. Mlle Gillieron, rue César-Roux 20, Lausanne.
3. M. J. Corbaz, route de Cossonay 33, Prilly.
4. M. Arthur Jan, buraliste, Châtillens.

Comme le fait d'avoir mis *en* préposition n'est pas faux en soi, nous avons décidé de donner également un abonnement-transmissible aux concurrents suivants :

- M. le Dr M.-A. Chabanel, Château de Prilly.
 M. André Paillard, av. Vinet 16, Lausanne.
 Mlle El. Ruegsegger, Bruckenstr. 1, Berne.
 M. Albert Moret, Huémoz sur Ollon.
 Mme J. Corboz, av. Vinet 22, Lausanne.
 Mme L. Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel.

Dix abonnements transmissibles récompenseront les concurrents qui nous enverront, d'ici le 28 février au plus tard, la solution juste du « Mots croisés » ci-dessus.